

Lyon, le 28 novembre 2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

**REFECTION DE LA PLACE LOUIS PRADEL ET DISPOSITIF ANTI-SKATES:  
LE COLLECTIF DE SKATEUR RECU PAR MICHEL LE FAOU, VICE PRESIDENT DE LA METROPOLE  
DE LYON EN CHARGE DE L'URBANISME**

**Michel Le Faou, Adjoint au Maire et Vice-Président de la Métropole en charge de l'urbanisme, a reçu ce jour, lundi 28 novembre, les représentants du collectif de skateurs ayant récemment lancé une pétition en ligne pour défendre la pratique du skate sur la place Louis Pradel.**

L'annonce de la réfection prochaine de la Place Louis Pradel dans le cadre du projet « Cœur Presqu'île » qui vise à réhabiliter 10 espaces publics de la Presqu'île à l'horizon 2020, a en effet mobilisé depuis quelques semaines ce collectif de skateurs, inquiets des annonces faites par la Métropole et la Ville de Lyon de la mise en place prochaine de dispositifs antiskates sur la place. Le collectif a notamment demandé à être reçu par la Métropole afin d'évoquer avec elle l'avenir de cette place et son utilisation par les skateurs.

L'entretien a donc eu lieu cet après-midi et a permis à Michel Le Faou d'entendre les revendications du collectif et de leur confirmer les éléments suivants :

- La place est aujourd'hui dans un état dégradé qui ne permet ni d'assurer la sécurité des usagers ni d'offrir à cet espace central de Lyon la qualité d'usage qu'il mérite, ce qui nécessitera, dès le début d'année 2017, des premiers travaux de réfection de la place,
- Ce travail de réfection sera suivi d'une réhabilitation plus complète de la place dans le cadre d'un concours lancé d'ici à la fin du mandat.

Michel Le Faou précisa ensuite au collectif que les options retenues pour ces deux phases de travaux prendront évidemment en compte l'ensemble des usages de la place, afin de permettre une cohabitation la plus apaisée possible.

Concernant plus précisément l'utilisation de la place pour la pratique du skate-board, Michel Le Faou a indiqué au collectif, que leurs suggestions et propositions seraient évidemment étudiées, et qu'elles pourront être intégrées au projet dans la mesure où elles ne rentreront pas en opposition avec les autres usages et permettront de garantir la pérennité des travaux réalisés.

La discussion se poursuivra dans les prochaines semaines avec un rendez-vous prévu entre le collectif et les services techniques de la Métropole.